



Une bonne hygiène au vêlage : pour des veaux allaitants en bonne santé

Pour la plupart des éleveurs allaitants du département, les mois de décembre et janvier concentrent une grande partie des vêlages. L'hygiène autour du vêlage est capitale car le veau nouveau-né n'a pas de défenses immunitaires. Des mesures simples permettent de limiter le risque d'introduction et de multiplication d'agents pathogènes pouvant être à l'origine d'épisodes cliniques sévères. Cet article vous présente quelques rappels de base.

Protégez votre maternité !

Vous attendez la visite du vétérinaire ou d'un autre intervenant ?

Installez un pédiluve à l'entrée de votre bâtiment pour éviter l'introduction d'agents pathogènes (salmonelles, colibacilles, cryptosporidies, virus etc.)

Un simple bidon coupé rempli de liquide désinfectant peut faire l'affaire !

Le saviez-vous ?

Un gramme de fèces de veau malade de cryptosporidiose peut contenir plusieurs millions de cryptosporidies ! 100 parasites suffisent pour infecter un veau naïf. Gare aux semelles des bottes !

Attention : un pédiluve ne sera efficace que si le visiteur a des bottes propres et qu'il reste quelques secondes dedans. De même, la solution désinfectante ne doit pas être sale, c'est-à-dire avec de la matière organique. Si vous ne disposez pas de point d'eau à proximité de l'entrée de votre bâtiment, prévoyez 2 bacs : 1 premier bac qui permet de laver les bottes (mettre une brosse à disposition) et le deuxième bac contenant le produit désinfectant.

Pour le choix du produit, il faut toujours choisir un désinfectant homologué pour activité bactéricide, fongicide et virucide : ammoniums quaternaires, phénols, peroxydes (ne pas utiliser l'eau de javel pour les pédiluves car elle est inactive en présence de matière organique). Quel que soit le désinfectant que vous choisirez, il est indispensable de lire la notice qui vous indiquera la dilution nécessaire pour avoir une efficacité et les précautions d'emploi. Et enfin, n'oubliez pas de changer la solution ! La fréquence de changement dépend du produit utilisé mais de manière générale, s'il y a de la matière organique, il faut changer la solution.



Lave-botte



Bidon coupé



Tapis absorbant

Vous pouvez également mettre des surbottes plastiques à disposition des intervenants.



Un clin d'œil : si les visiteurs doivent avoir des bottes propres à l'entrée des bâtiments, ils doivent pouvoir repartir de l'exploitation avec des bottes propres. Il est donc indispensable d'avoir un lieu où tous les visiteurs peuvent laver leurs bottes ce qui implique une arrivée d'eau et une brosse.

Achats d'animaux ou retours de pensions, rassemblements ?

La règle est simple : n'introduisez pas d'animaux dans votre bâtiment d'élevage sans les avoir au préalable isolés jusqu'aux résultats de contrôle d'introduction.

Attention aux veaux de remplacement ! Cette pratique est à proscrire notamment vis-à-vis du risque BVD et des pathologies néonatales.

Vous devez remplacer un taureau en urgence ? Faites réaliser les tests chez le vendeur (notamment vis-à-vis du risque BVD) et utilisez un transport direct avant d'introduire le taureau dans votre bâtiment. Demander conseil à votre vétérinaire. N'oubliez pas de vérifier ses aplombs, en particulier afin d'éviter d'introduire la dermatite digitale (Maladie de Mortellaro) dans votre cheptel).

Vous intervenez sur un vêlage difficile ? Prévoir, prévoir et encore prévoir

L'intervention pour l'aide au vêlage, uniquement si elle se justifie, ne s'improvise pas. Elle doit être réalisée dans des locaux adaptés et dans de bonnes conditions d'hygiène.

En premier lieu, il convient de préparer le matériel nécessaire pour le vêlage (eau, cordes, vèleuse) et pour la réanimation du veau en cas de besoin (système de suspension, eau froide, thermomètre, trousse à pharmacie dont la composition est fixée avec votre vétérinaire). En effet, un veau qui a besoin d'être réanimé ne va pas attendre que vous ailliez chercher des médicaments.

La vache doit être isolée dans une case dédiée et propre. Vous pourrez ainsi travailler en sécurité (prévoir un espace suffisant de 4 x 4 m pour aligner la vèleuse si nécessaire). Cette case permet à l'animal d'être tranquille, tout en gardant le contact visuel avec ses congénères.

L'isolement de la vache au moment du vêlage va faciliter le léchage, la prise de colostrum, le bon démarrage du couple mère-veau. La litière doit être propre : en effet, à la naissance le veau nait naïf, son système immunitaire n'est pas encore opérationnel. Il faut donc lui assurer un environnement le plus propre possible.



La bonne contention de la vache est essentielle pour votre sécurité et celle de la vache. Prenez le temps de bien installer la vache, vous éviterez ainsi qu'elle se blesse ou tombe dans une mauvaise position empêchant l'expulsion du veau. Le vêlage au cornadis est à proscrire afin d'éviter tout risque d'étouffement de la vache.

L'idéal est l'emploi d'une barre à césarienne équipée d'un cornadis anti-pendaison qui permet à l'animal de se coucher en cours de mise bas sans risque d'étouffement. Ce système de contention permet aussi de faire une césarienne dans de meilleures conditions (animal moins stressé, sécurité pour les intervenants). Certaines sont équipées d'un panneau d'allaitement pour faire téter un veau.



Crédit photo : GDS 71

L'hygiène lors d'un vêlage est primordiale pour réduire les pathologies néonatales ou les risques d'infertilité chez la vache. La vulve de la vache doit être lavée avec du savon et de l'eau pour éviter l'entrée de fèces dans l'utérus afin de limiter le risque de métrite.

Protégez-vous ! Mettez des gants avant de fouiller la vache pour vous protéger des zoonoses (Fièvre Q, Salmonellose, Brucellose, etc.)

Les premiers soins au veau

Le veau est enfin là ! Néanmoins le vêlage n'est pas terminé.

Après vous être assuré de sa vitalité (respiration), il est important de tenir le veau au chaud pour qu'il maintienne sa température corporelle ; plusieurs solutions faciles à mettre en œuvre existent : manteau, lampe chauffante ou case à veau ...

La prise de colostrum doit être la plus rapide possible pour apporter au veau l'énergie et les anticorps nécessaires ; un veau doit boire 10% de son poids dans les 10 premières heures de sa vie (soit 5 l de colostrum pour un veau de 50 kg).

Le veau naît avec une réserve énergétique de 4 heures maximum par temps froid. Le taux d'absorption des immunoglobulines baisse vite : de 50 % dans les 12 premières heures, il est nul au-delà de 24h.

Le veau doit donc boire 2 litres de colostrum dès la naissance puis prendre une 2ème buvée dans les 6 heures qui suivent. Pour être efficace, le colostrum doit être de qualité (a minima 80 à 100g/l d'IgG (soit 28 BRIX sur le réfractomètre)).

Si le veau ne tète pas spontanément, le colostrum de sa mère doit être distribué en utilisant un biberon ou une sonde. **IMPORTANT : Le matériel doit être propre et réservé aux veaux nouveaux.** Une autre sonde ou un autre biberon doivent être utilisés pour les veaux malades.

Vous rencontrez des cas de diarrhées néonatales ? Pensez à contrôler la qualité de vos colostrums (à l'aide d'un réfractomètre) et le transfert immunitaire. Parlez-en à votre vétérinaire.

Et enfin, la vidange du cordon ombilical doit être réalisée avec des mains ou un matériel propres puis le cordon doit être désinfecté.

Crédit photo : Idèle



Ne pas oublier la mère !



La banque de colostrum : utile pour pallier aux aléas autour du vêlage (mort de la mère, veaux voleurs, , colostrum de faible qualité) .

Les précautions :

- Respecter les règles d'hygiène lors du prélèvement : mains propres, contenant propre, trayons nettoyés ;
- Choisir les mères bonnes productrices, ne conserver que les 1eres traites et les colostrums de bonne qualité testés au réfractomètre :

Grille d'interprétation de la qualité d'un colostrum avec le réfractomètre. (Source : 5mVet)

	Très pauvre	Pauvre	Bon	Très Bon
Colostrum BRIX (%)	< 17%	18-25%	25-30%	>30%

- Etiqueter les bouteilles ou sachets avec la date, le numéro de la vache prélevée, et le résultat du BRIX
- Les conserver immédiatement soit au réfrigérateur (durée de conservation 3 jours) soit au congélateur (durée de conservation : 1 an)
- Le distribuer à la température naturelle (39 °C) . Ne jamais réchauffer le colostrum au micro-ondes qui dénature les protéines (dont les anticorps) en raison d'une température excessive. Décongeler le colostrum au bain-marie (intérêt du sachet qui décongèle beaucoup plus vite qu'une bouteille).

La vache doit se remettre des efforts et du stress de la mise bas. Elle a besoin de boire et de s'alimenter rapidement après le vêlage.

La vache peut boire entre 20 et 30 litres d'eau juste après le vêlage. il faut impérativement qu'elle ait un accès facilité à l'eau : prévoir un abreuvoir accessible avec du débit (attention à la marche trop haute pour les vaches ayant subi une césarienne) Si votre installation ne le permet pas, il est recommandé de porter de l'eau au seau après le vêlage, si possible tiédie légèrement pour faciliter sa consommation.

La vache doit pouvoir également accéder facilement à la nourriture car elle est souvent très accaparée par son veau et ne va que peu à l'auge : ne pas hésiter à lui faire un plateau repas exprès pour elle ! Cette gestion est primordiale et conditionne entre autres la montée de lait.

Ne pas faire l'impasse sur l'hygiène du matériel et de la litière

Le matériel de vêlage doit être nettoyé après chaque intervention en insistant notamment sur les cordes qui seront lavées et désinfectées par trempage dans une solution désinfectante.

La litière de la case de vêlage va être souillée par le sang, les matières fécales du veau et les délivrances. Les eaux fœtales viennent mouiller cette aire paillée, facilitant le développement du microbisme dans

la litière. Entre chaque vêlage, les délivrances et la litière souillée seront éliminées en évitant de créer des creux dans la litière (effet cave) puis de la paille propre sera remise en place.

Vous pouvez utiliser un asséchant de litière ou l'ensemencer par des bactéries non pathogènes pour faciliter le développement du microbiote intestinal du veau qui provient essentiellement de la litière sur laquelle nait le veau. Pour prévenir des épisodes pathogènes, une désinfection de la litière est possible en saupoudrant un mélange de Virkon et de chaux éteinte avant et après chaque vêlage.

Pour plus d'informations, contacter Virginie PABIOU au GDS 21 (06 09 14 55 07)

Toutes ces mesures peuvent être contraignantes mais l'énergie que vous dépensez autour du vêlage vous permettent d'économiser du temps par la suite !

GDS 21 (d'après *la formation Ecoantibio et bien-être – GDS 71 et GTVBFC*)